



Remplir une fiche par appartement - si plusieurs DPE à réaliser dans le même immeuble, une fiche par immeuble.

La présente fiche contient l'ensemble des informations nécessaires à fournir par le propriétaire pour initier le DPE d'un appartement situé dans un immeuble collectif pourvu d'un système de chauffage et/ou d'ECS et/ou de refroidissement collectif.

- **Page 2 «INFORMATIONS ADMINISTRATIVES»** : informations sur l'immeuble, son propriétaire, etc.
- **Page 3 «INFORMATIONS SYSTEMES»** : informations techniques sur les systèmes collectifs (chauffage, ECS, climatisation, ventilation) à nous fournir pour l'appartement et l'immeuble
- **Page 4 «INFORMATIONS ENVELOPPE»** : informations techniques sur l'enveloppe du bâtiment (types de murs, isolation, fenêtres, etc.) à nous fournir pour l'appartement et l'immeuble
- **Page 5 «DOCUMENTS À FOURNIR»** : la liste des documents à nous fournir pour justifier de certaines informations sur l'appartement et l'immeuble

- ▶ En cas d'immeuble collectif en pleine propriété (bailleur), ces informations sont à fournir par **le propriétaire, qui est aussi le donneur d'ordre du DPE.**
- ▶ En cas d'immeuble collectif en copropriété, ces informations sont à fournir par **le syndic de copropriété, à la demande et aux frais du copropriétaire qui demande le DPE,** et à nous transmettre ensuite.

AVERTISSEMENT

- ▶ **En l'absence d'au moins une donnée indispensable, le diagnostiqueur est réglementairement contraint d'appliquer des valeurs par défaut, qui sont pénalisantes et peuvent dégrader la note énergétique calculée par le DPE.** Exemple :

Arrêté du 31/03/2021 relatif aux méthodes et procédures applicables au diagnostic de performance énergétique et aux logiciels l'établissant, Annexe 1, chapitre 17.2.1.1 :

«En présence d'une installation de production collective de chauffage et d'ECS, si aucune information n'est communiquée sur les équipements collectifs, un calcul par défaut se fera avec une chaudière atmosphérique mixte standard datant de la construction du bâtiment. L'énergie utilisée par le système sera du fioul. Le réseau de distribution sera non isolé pour le chauffage et l'ECS. Le réseau de distribution d'ECS sera bouclé. Pour les bâtiments construits avant 2003 les chaudières auront une veilleuse. Un ballon de stockage de 50l par logement sera pris.

Dans le cas où certaines de ces informations sont connues sur l'installation collective, elles pourront être utilisées et complétées par les valeurs par défaut données précédemment.»

- ▶ **Règle de priorisation pour la prise en compte des données dans le DPE par le technicien :**

Priorité 1 : Contrôle visuel (je vois tel isolant, je peut lire la puissance de la chaudière, etc.)

Priorité 2 : Document justificatif pouvant être relié sans ambiguïté au bien objet du DPE

Priorité 3 : Valeur par défaut

- ▶ **Il est interdit pour le technicien d'utiliser les données suivantes :**

- Informations issues du propriétaire sans justificatifs recevable, même si une attestation est signée par le propriétaire (sauf cas prévus page 5)
- Informations issues de DPE antérieurs, même réalisés après le 01/07/2021

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DU PRORIÉTAIRE BAILLEUR, DU SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ OU DU CONSEIL SYNDICAL :

Je soussigné,

en ma qualité de propriétaire syndic représentant du conseil syndical

atteste sur l'honneur que les informations saisies dans la présente fiche sont exactes, et ais pris connaissance de leur utilisation dans le cadre de la réalisation du DPE, ainsi que du fait qu'en absence de certaines données indispensables, AC Environnement appliquera des valeurs par défaut pour aboutir au calcul des consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre de mon bien.

Fait à

Le

Signature et cachet :



PAGE 2 : INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Légende : > données facultatives > données indispensables > données indispensables nécessitant un justificatif

INFORMATIONS SUR L'APPARTEMENT

Adresse du bien :

Code Postal :

Ville :

Références cadastrales :

N° de lot ou d'appartement :

Etage :

Types (T1, T2, ...) :

SHAB immeuble entier (m²) :SHAB appartement (m²) :

Tantièmes généraux :

Tantième appartement :

Sur plusieurs niveaux :

Nombre de niveaux :

Année de construction :

Invariant fiscal :

SI PROPRIÉTAIRE UNIQUE : Informations sur le propriétaire de l'immeuble et des installations communes

Raison sociale (le cas échéant) :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

SI COPROPRIÉTÉ : Informations sur le syndic de copropriété

Raison sociale (le cas échéant) :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

SI COPROPRIÉTÉ : Informations sur le syndic des copropriétés, propriétaires des installations communes

Raison sociale (le cas échéant) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Informations sur l'occupant du bien (locataire, autre)

Si l'appartement est vide d'occupant, cochez cette case :

Statut de l'occupant :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

PAGE 3 : INFORMATIONS SYSTÈMES

Légende : > données facultatives > données indispensables > données indispensables nécessitant un justificatif

INSTALLATION COLLECTIVE DE CHAUFFAGE

Le chauffage est-il collectif ? : Si non (chauffage individuel), le reste du chapitre est sans objet.

Chauffage via réseau de chaleur ? : **Si oui, nom du réseau :**

Si chauffage collectif autre que réseau de chaleur :

Chaudière située dans l'immeuble

Le gestionnaire de la chaudière est le propriétaire ?

Si non, nom du gestionnaire :

N° tél. du gestionnaire :

Mail du gestionnaire :

La chaudière est-elle accessible ? :

Si la chaudière est accessible, veuillez indiquer ici les modalités d'accès :

Nombre de chaudières composant l'installation collective :

Si plusieurs chaudières, type cascade :

Les frais de chauffage sont ils individualisés (selon conso de l'occupant) ? :

Si oui, indiquez les modalités de comptage avec % en part fixe et % en part individualisée le cas échéant :

Régulation de la température de chauffage pour la partie installation collective :

Au moins une des chaudières contribuent à la production d'ECS ? :

Chaudière 1

Marque : Modèle :

Energie utilisée :

Année d'installation :

Puissance nominale (Pn) en KW :

Type de générateur :

Chaudière 2

Marque : Modèle :

Energie utilisée :

Année d'installation :

Puissance nominale (Pn) en KW :

Type de générateur :

Chaudière 3

Marque : Modèle :

Energie utilisée :

Année d'installation :

Puissance nominale (Pn) en KW :

Type de générateur :

Chaudière 4

Marque : Modèle :

Energie utilisée :

Année d'installation :

Puissance nominale (Pn) en KW :

Type de générateur :

RÉSEAU DE DISTRIBUTION SI CHAUFFAGE COLLECTIF (RÉSEAU HYDRAULIQUE DE DISTRIBUTION DE LA CHALEUR)

Température de distribution :

Types d'émetteurs :

Le réseau de distribution est isolé dans les parties communes chauffées et/ou non chauffées :

PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)

La production d'ECS est-elle collective ? : Si non (production ECS individuelle), le reste du chapitre est sans objet.

Production ECS via réseau de chaleur ? : **Si oui, nom du réseau :**

Si la production d'ECS n'est pas assurée par un réseau de chaleur urbain :

Si production d'ECS collective, l'ECS est produit par la même installation que le chauffage ?

Si installation ECS collective différente de l'installation de chauffage, est elle localisée dans la chaudière collective ?

Si ECS dans un autre local que la chaudière, veuillez indiquer sa localisation et les modalités d'accès :

Si installation ECS collective différente de l'installation de chauffage, type :

Chaudière à combustion :

Marque : Modèle :

Energie utilisée :

Année d'installation :

Puissance nominale (Pn) en KW :

Type de production :

Présence d'une veilleuse :

Si accumulation, volume du ballon (L) :

Chauffe-eau thermo-dynamique (CET) :

Marque : Modèle :

Année d'installation :

COP (si connu) :

Fonctionnement sur :

Volume du ballon (L) :

Pompe à chaleur (PAC) :

Marque : Modèle :

Année d'installation :

COP (si connu) :

Volume du ballon (L) :

Ballon accumulation électrique :

Marque : Modèle :

Année d'installation :

Position :

Si verticale, catégorie :

Volume du ballon (L) :

Ballon accumulation gaz :

Marque : Modèle :

Année d'installation :

Type :

Si type «classique», présence d'une veilleuse :

Volume du ballon (L) :

RÉSEAU DE DISTRIBUTION SI ECS COLLECTIF

Réseau collectif isolé hors volume chauffé ? :

Présence d'un bouclage du réseau ECS ? :

Présence d'un traçage sur le réseau ECS ? :

REFROIDISSEMENT (CLIMATISATION)

Le refroidissement est-il collectif ? :

Si non (refroidissement individuel), le reste du chapitre est sans objet.

Refroidissement via réseau de froid urbain ?

Si oui, nom du réseau :

Si la production d'ECS n'est pas assurée par un réseau de froid urbain :

Refroidissement collectif différent de l'installation de type de chauffage, type :

SYSTÈME DE VENTILATION SI COLLECTIF

Système de ventilation collectif :

Si collectif autre, description :



PAGE 4 : INFORMATIONS ENVELOPPE

Légende : > données facultatives > données indispensables > données indispensables nécessitant un justificatif

SITUATION DE L'APPARTEMENT DANS L'IMMEUBLE

Le plancher HAUT donne sur :

Si donne sur un local non chauffé, est-il accessible ?

Matériau et structure du plancher HAUT :

Présence d'isolant ?

Années des derniers travaux connus :

Si présence, description isolant (nature, épaisseur, position, etc.) (sur justificatifs selon page 5-DOCUMENTS A FOURNIR) :

Si accessible, modalité d'accès aux locaux non chauffés au dessus de l'appartement :

Le plancher BAS donne sur :

Si donne sur un local non chauffé, est-il accessible ?

Matériau et structure du plancher BAS :

Présence d'isolant ?

Années des derniers travaux connus :

Si oui, description isolant (nature, épaisseur, position, etc.) (sur justificatifs selon page 5-DOCUMENTS A FOURNIR) :

Si accessible, modalité d'accès aux locaux non chauffés sous l'appartement :

MURS DONNANTS SUR L'EXTÉRIEUR

Matériau constitutif du mur :

Présence d'isolant ?

Années des derniers travaux connus :

Si oui, description isolant (nature, épaisseur, position, etc.) (sur justificatifs selon page 5-DOCUMENTS A FOURNIR) :

MURS DONNANTS SUR LES PARTIES COMMUNES

Matériaux constitutifs du mur :

Présence d'isolant ?

Années des derniers travaux connus :

Si oui, description isolant (nature, épaisseur, position, etc.) (sur justificatifs selon page 5-DOCUMENTS A FOURNIR) :



PAGE 5 : DOCUMENTS À FOURNIR

Document justificatif Page 2 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	Permet de justifier de
<p>"Attestation bailleur ou syndic ou conseil syndical (le présent document, avec Page 1 signée, fait foi)</p> <p>Règlement de copropriété"</p> <p>Diagnostic surface habitable</p> <p>"Etude thermique réglementaire (RT-Ex, RT2005, RT2012, RE2020)"</p> <p>Plans d'exécution</p>	<ul style="list-style-type: none">- La surface habitable de l'immeuble entier- Le nombre d'appartement dans l'immeuble- La typologie de chaque logement (étage, n°, plusieurs niveau, type, etc.)- Les tantièmes généraux et tantièmes du lot SHAB de l'appartement (attention, la reprise de cette donnée engage le diagnostiqueur, auquel il est conseillé de toujours remesurer lui-même)
<p>Taxe d'habitation</p> <p>Acte de propriété</p> <p>Taxe foncière (à terme)</p>	<p>Invariant fiscal (si plusieurs n°, prendre celui dont "VL valorisée" est le plus élevé)</p>

Document justificatif Page 3 - INFORMATIONS SYSTÈMES	Permet de justifier de
<p>Attestation bailleur ou syndic ou conseil syndical (le présent document, avec Page 1 signée, fait foi)</p> <p>Contrat de maintenance ou d'entretien AVEC DESCRIPTIF TECHNIQUE</p> <p>CCTP décrivant les travaux réalisés (avec preuve de réalisation)</p> <p>Factures ou bordereau de livraison avec le nom du propriétaire ou l'adresse du bien et AVEC DESCRIPTIF TECHNIQUE PRECIS</p> <p>Étude réglementaire thermique (si RT-Ex, il faut une preuve que les travaux ont été réalisés)</p> <p>Ensemble des notices techniques de chaque élément du système de refroidissement / chauffage / ventilation / ECS installé, avec le modèle installé précisé, y compris celles mises à disposition publiquement par les fabricants</p>	<p>Données de descriptif des installations collectives de chauffage/ECS/refroidissement/ventilation de la Page 3-INFORMATIONS SYSTEMES</p>

Document justificatif Page 4 - INFORMATIONS ENVELOPPE	Permet de justifier de
<p>Attestation bailleur ou syndic ou conseil syndical (le présent document, avec Page 1 signée, fait foi)</p> <p>CCTP décrivant les travaux réalisés (avec preuve de réalisation)</p> <p>Factures ou bordereau de livraison avec le nom du propriétaire ou l'adresse du bien et AVEC DESCRIPTIF TECHNIQUE PRECIS</p> <p>Étude réglementaire thermique (si RT-Ex, il faut une preuve que les travaux ont été réalisés)</p> <p>Ensemble des notices techniques des éléments de l'enveloppe mis en œuvre (murs, planchers bas, planchers haut), avec caractéristiques et références précises des matériaux mis en œuvre, y compris celles mises à disposition publiquement par les fabricants</p>	<p>Données de descriptif de l'enveloppe de la Page 4 - INFORMATIONS ENVELOPPES</p>